Bilan semestriel du contrat de liquidité

MANITOU BF
Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 39 551 949 euros
430, rue de l'Aubinière BP 10249
44158 Ancenis Cedex Fance
857 802 508 R.C.S. NANTES

Ancenis, 24 Janvier 2017

ISIN : FR0000038606

- A compter du 25 juillet 2005 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, MANITOU BF a confié à la société PORTZAMPARC SA la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers par décision du 22 mars 2005.

Lors de la mise en œuvre de ce contrat, 700 000 euros ont été affectés au compte de liquidité avec un apport complémentaire de 200 000 euros le 17 juillet 2008.

- **Bilan Semestriel**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société MANITOU BF à PORTZAMPARC SA, à la date du **31 décembre 2016**, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- **36 526 titres MANITOU BF**
- **283 266,93 € en espèces**